



SELARL JURIS MONT BLANC
Société d'Avocats au Barreau de BONNEVILLE
21, Avenue de la Libération - 74300 CLUSES
Tél. : 04.50.96.15.74 - Fax. : 04.50.98.30.52
jurismontblanc@jurismontblanc.com

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN 1 LOT

**D'un droit à construire (droit d'édifier 4 chalets
d'habitation et un bâtiment collectif édifié sur sous-sol
à usage de garage, le tout recouvert d'une dalle sur laquelle
sont édifiés 6 chalets d'habitation), et d'un parking,
dans la copropriété «Les Granges d'en Haut» aux HOUCHES**

Cadastrés Commune des HOUCHES (74310), 1000, Route des Chavants,
Section D, n°s 1022, 1023, 1030, 1031, 1033, 1034, 2519, 4825, 4826, 4827,
4828, 4829, 4830, 4831, 4832, 4833, 4834, 4835, 4836, 4837, 4838, 4839,
4840, 4841, 4842, 4843, 4844, 4845, 4846, 4847, 4848, 4849, 4851, 4852,
4853, 4855, 4856, et 4858,

Fixée au jeudi 4/2/2021 à 14h00,
à l'audience de vente de Madame le Juge de L'Exécution,
chargée des Saisies Immobilières près le Tribunal Judiciaire
de BONNEVILLE (74130),
Palais de Justice, 18 Quai du Parquet

A la requête de l'Etude de Maître Roger CHATEL-LOUROZ, sous
administration provisoire de la SELARL MJ SYNERGIE, représentée par Me
Bruno WALCZAK, Mandataire Judiciaire, demeurant 6 Rue René Blanc 74100
ANNEMASSE, agissant en sa qualité de liquidateur judiciaire de la **SARL DES
CHAVANTS**, fonction à laquelle elle a été désignée selon jugement rendu
par le Tribunal de Commerce d'ANNECY (74000) le 5/9/2012, ayant pour
Avocat constitué la SELARL JURIS MONT BLANC, agissant par Me Christelle
ABAD-PERNOLLET, sa cogérante en exercice,

DESIGNATION DES BIENS :

**Sur la Commune des HOUCHES (74310), 1000, Route des Chavants,
dans la copropriété «Les Granges d'en Haut», cadastrée Section D, n°s
1022, 1023, 1030, 1031, 1033, 1034, 2519, 4825, 4826, 4827, 4828, 4829,
4830, 4831, 4832, 4833, 4834, 4835, 4836, 4837, 4838, 4839, 4840, 4841,
4842, 4843, 4844, 4845, 4846, 4847, 4848, 4849, 4851, 4852, 4853, 4855,
4856, et 4858,**

- le lot n° 100 constitué par un lot non bâti consistant en un droit à construire
(4 chalets d'habitation ainsi qu'un bâtiment collectif édifié sur sous-sol à usage
de garage, le tout recouvert d'une dalle sur laquelle sont édifiés 6 chalets
d'habitation, les chalets étant de 2 logements chacun)

- le lot n° 46 consistant en un parking

Le tout décrit dans les rapports d'expertise respectivement dressés les
19/2/2013 et 30/1/2017 par Messieurs MINETTI et LABAUME, annexés au
cahier des conditions de vente contenant les clauses et conditions de la vente,
déposé le 24/11/2020 au secrétariat-greffe du Juge de l'Exécution chargé des
saisies immobilières près le Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74) où chacun
peut en prendre connaissance.

VISITE : Aucune visite n'est prévue les lots étant visibles

MISE A PRIX : 300.000 € (trois cent mille Euros)
avec faculté de baisse d'un quart,
puis de moitié en cas de désertion d'enchères

OCCUPATION : Il résulte des expertises que les lots n°s 100 et 46 sont
libres d'occupation.

ENCHERES : En conformité de l'article R322-40 du Code des Procédures
Civile d'Exécution, les enchères ne pourront être portées que par le Ministère
d'un Avocat au Barreau de BONNEVILLE.

RENSEIGNEMENTS :

1 - Au Greffe du service des saisies-immobilières du Tribunal Judiciaire de
BONNEVILLE (Tél. : 04.50.25.48.00)

2 - Au Cabinet de la SELARL JURIS MONT BLANC, Avocat poursuivant
(Tél.: 04.50.96.15.74)

Fait et rédigé à CLUSES, le 9/12/2020
Pour la SELARL JURIS MONT BLANC, Me C. ABAD-PERNOLLET

ECO 74 7033 18/12/20